

Commune de Angerville-la-Campagne

PLAN LOCAL D'URBANISME

Emplacements Réservés

1:2000

"Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2014 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme."
Fait à Angerville-la-Campagne,
Le Maire,

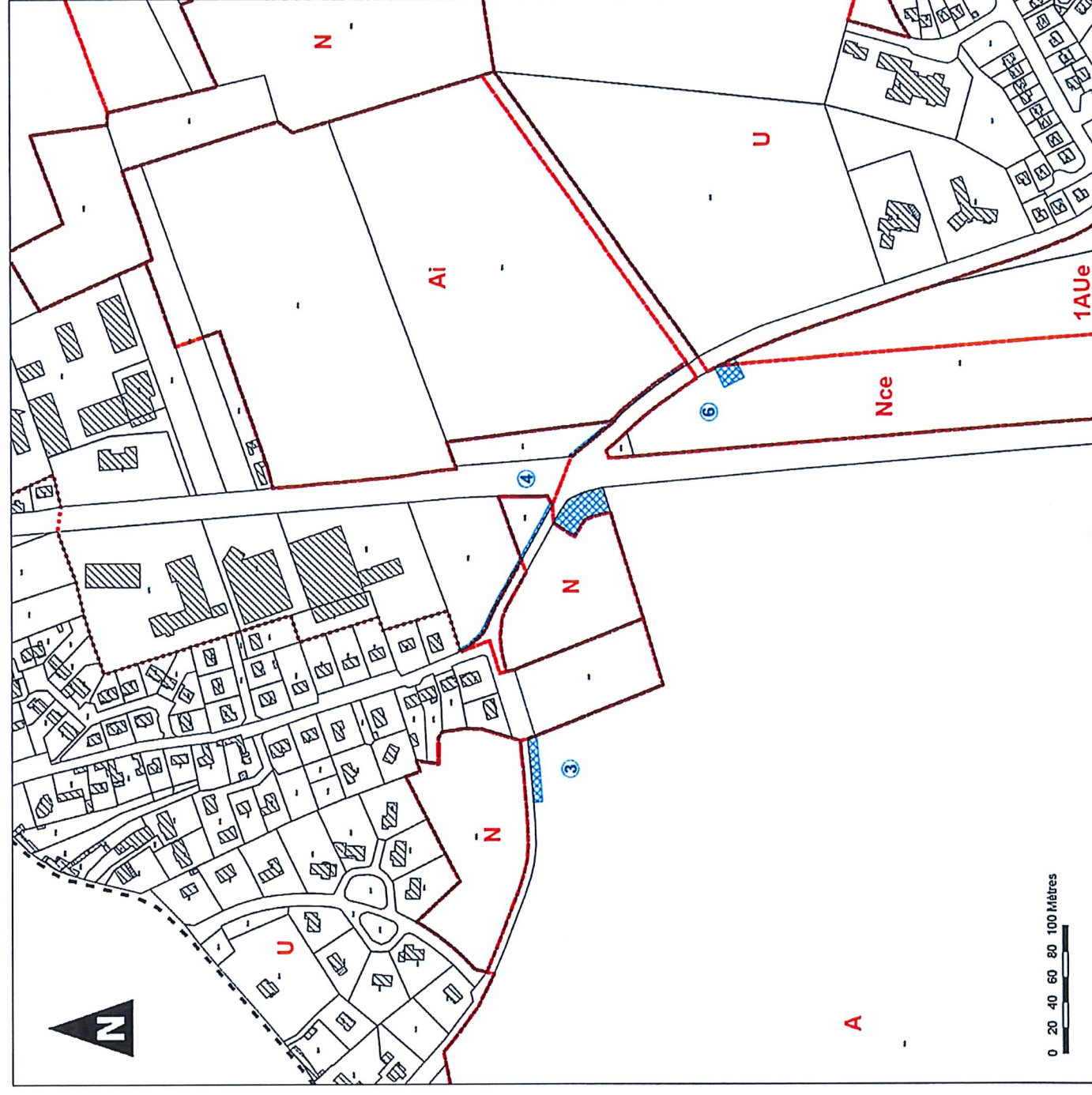
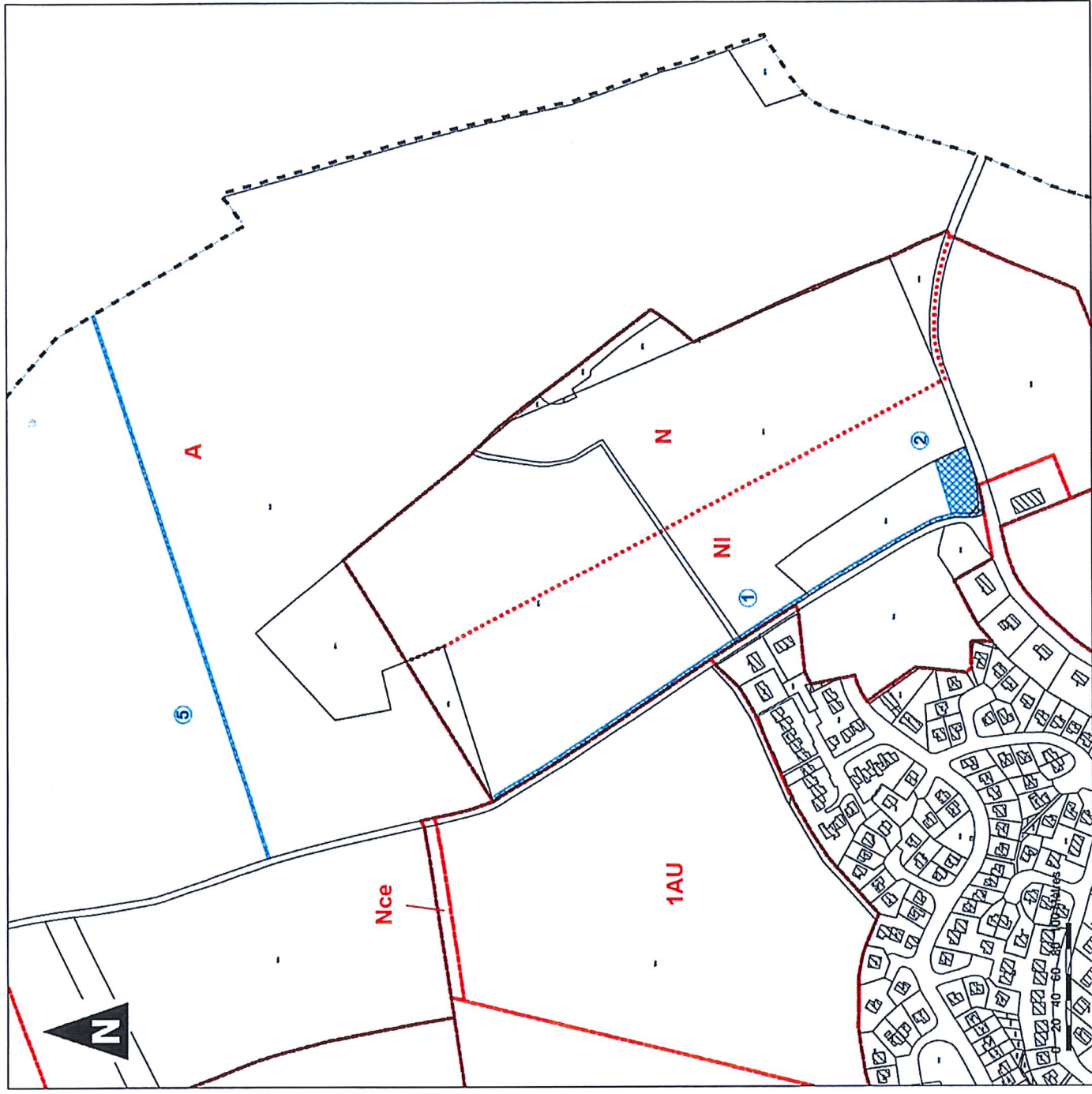
ARRETELE : 05022014
APPROUVELE : 10/12/2014



Légende

- Limite de zone
- - - - Limite de secteur
- Emplacement réservé

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1350 m ²	Elargissement de la chaussée pour voirie et circulation piétonne et aménagement paysager	Commune
ER n°2	1276 m ²	Création d'un stationnement	Commune
ER n°3	358 m ²	Création d'un stationnement	Commune
ER n°4	1381 m ²	Création d'un continuités douce et aménagement de sécurité routière	Commune
ER n°5	896 m ²	Création d'une continuité douce	Commune
ER n°6	296 m ²	Création d'un poste de retournement	Grand Evreux Agglomération



**Commune de
Angerville-la-Campagne**

PLAN LOCAL D'URBANISME

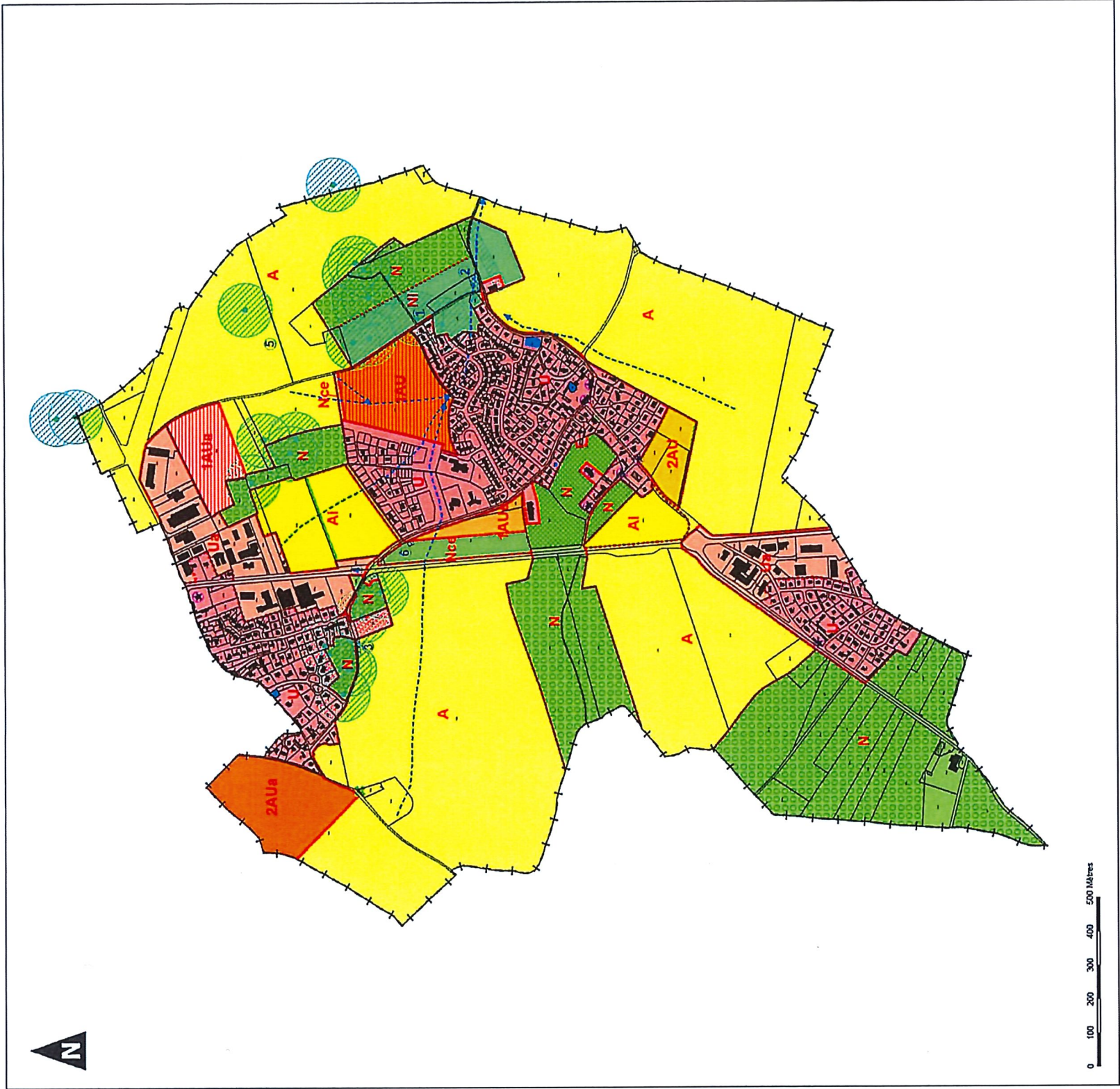
Plan de zonage n°1/2
1:5 000

* Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2014 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme mis en révision.
Fait à Angerville-la-Campagne, Le Maire,

ARRETE LE 14/06/2014
APPROUVE LE 14/12/2014

environnement conseil
URBANISME
AMÉNAGEMENT
GÉNÉRALISTE

10, rue de la République
49100 Angerville-la-Campagne
Tél : 02 41 96 10 10
www.angerville-la-campagne.fr



Légende

- Limite de zone
- *** Limite de secteur
- Espace inconstructible en raison d'un risque d'inondation (Cours : DDTM de l'Eure)
- Espace rural classé à effet ou à conserver au titre de l'article L.150-1
- Encadrement d'élément
- Secteurs au statut particulier de zones de protection des monuments historiques
- Protection des paysages culturels - voiries
- Périmètre de protection autour au titre de l'article L.153-1-10.2° pour les sites, verges, parcs, jardins, zones de protection des sites, des monuments historiques, des sites, des monuments historiques, des sites, des monuments historiques.
- Construction permise sur l'édifice d'une construction existante au titre de l'article L.153-1-10.1°
- Aire de stationnement au titre de l'article L.153-1-10

Zone U	Zone urbaine
Secteur Us	Secteur urbain à vocation d'activités
Zone IAU	Zone à urbaniser (court et moyen terme)
Zone IAUA	Zone à urbaniser à vocation d'équipements (court et moyen terme)
Zone IAUB	Zone à urbaniser à vocation d'équipements (court et moyen terme)
Zone ZAU	Zone à urbaniser (long terme)
Zone ZAUa	Zone à urbaniser à vocation d'activités (long terme)
Zone A	Zone agricole
Secteur Ai	Secteur agricole inconstructible
Zone N	Zone naturelle
Secteur Nce	Secteur naturel de continuité écologique
Secteur Nc	Secteur naturel de bois

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1350 m²	Balancement de la chaussée pour voirie et circulation piétonne et aménagement paysager	Commune
ER n°2	1276 m²	Création d'un stationnement	Commune
ER n°3	350 m²	Création d'un stationnement	Commune
ER n°4	1381 m²	Création d'un ponton/dock et aménagement de sécurité routière	Commune
ER n°5	896 m²	Création d'une centralité douce	Commune
ER n°6	296 m²	Création d'un poste de retournement	Grand-Eureux Agglomération

Commune de Angerville-la-Campagne

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/2
12000

"Vo pour être annexé à la délibération du 15/12/2014
approuvant la disposition du Plan Local d'Urbanisme mis en révision"
Fait à Angerville-la-Campagne,
Le Maire.

ARRÊTÉ LE 15/12/2014
APPROUVÉ LE 18/12/2014



Légende

- Limite de zone
- - - Limite de secteur
- Capacité maximale d'occupation en raison d'un risque d'inondation (Risques DCE et DCEM)
- Espace bâti garanti à toute vie à compter au titre de l'article L123-1
- Emplacement autorisé
- Secteurs où les plans d'occupation des sols sont à l'élaboration et en cours de consultation
- Projets de loi de programmation relative à la politique de l'énergie
- Projets de loi de programmation relative à la politique de l'énergie
- Projets de loi de programmation relative à la politique de l'énergie
- Projets de loi de programmation relative à la politique de l'énergie
- Projets de loi de programmation relative à la politique de l'énergie
- Projets de loi de programmation relative à la politique de l'énergie

- Zone U** Zone urbaine
- Secteur Ua** Secteur urbain à vocation d'activités
- Zone 1AU** Zone à urbaniser (court et moyen terme)
- Zone 1AUa** Zone à urbaniser à vocation d'activités (court et moyen terme)
- Zone 1AUe** Zone à urbaniser à vocation d'équipements (court et moyen terme)
- Zone 2AU** Zone à urbaniser (long terme)
- Zone 2AUa** Zone à urbaniser à vocation d'activités (long terme)
- Zone A** Zone agricole
- Secteur A1** Secteur agricole inconstructible
- Zone N** Zone naturelle
- Secteur N1a** Secteur naturel de continuité écologique
- Secteur N1b** Secteur naturel de biodiversité

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1350 m ²	Elargissement de la chaussée pour voirie et circulation piétonne et aménagement paysager	Commune
ER n°2	1276 m ²	Création d'un stationnement	Commune
ER n°3	358 m ²	Création d'un stationnement	Commune
ER n°4	1331 m ²	Création d'une continuité douce et aménagement de sécurité routière	Commune
ER n°5	606 m ²	Création d'une continuité douce	Commune
ER n°6	200 m ²	Création d'un poste de recyclage	Grand Evreux Agglomération

